

BAIGNADE : SOYEZ VIGILANT!

Des micro organismes, appelés cyanobactéries, colonisent parfois le fond des rivières, l'été voire en début d'automne. Elles forment à la surface des cailloux des plaques (biofilms) de couleur vert / brun foncé, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (flocs, amas ressemblant à des algues). Elles peuvent être à l'origine d'intoxications mortelles pour les chiens.

Pour éviter les risques, il est important de connaître les précautions de bon sens à mettre en œuvre, simples et dont chacun a la responsabilité. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

PRÉCAUTIONS à prendre vis à vis DES CYANOBACTERIES EN RIVIERES ?

Attention aux enfants !

- Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés et surveillés
- Éviter d'ingérer de l'eau
- Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, ne pas les porter à la bouche.
- Prendre une douche après la baignade
- Ne pas pratiquer des activités de loisirs (canoë, activités nautiques...) dans des zones où des amas d'algues sont accumulés



Attention aux animaux domestiques ! (risque de mortalité canine)

- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas les laisser accéder à la rivière / zone de baignade où des amas d'algues sont accumulés



SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTERIES ?

Après une baignade : irritation (de la peau, des yeux...),
ou boutons...

En cas d'ingestion : tremblements, fièvre,
douleurs abdominales,
douleurs musculaires, nausées,
vomissements...



Consulter rapidement un médecin

Après avoir bu l'eau de la rivière,
ou joué avec des bâtons ou des galets,
ou mangé des algues :

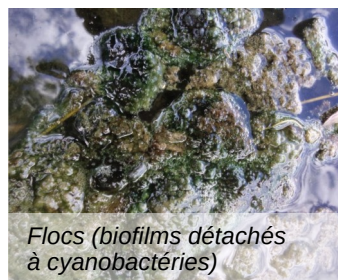
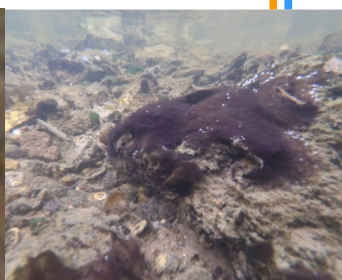


tremblements des pattes arrières, perte d'équilibre, état
anxieux, nausées, yeux globuleux, bave...

Consulter sans délai un vétérinaire, en ayant récupéré si possible les éventuelles vomissures



Biofilms à cyanobactéries



Flocs (biofilms détachés
à cyanobactéries)



Pour plus d'informations :
DDCSPP de Loir-et-Cher : ddcspp@loir-et-cher.gouv.fr
02 54 90 97 90
Agence régionale de santé : 02 38 77 32 10
Centre-Val de Loire
Site Internet des services de l'État en Loir-et-Cher
<http://www.loir-et-cher.gouv.fr>

